



VEILLE PARLEMENTAIRE " ASSEMBLEE NATIONALE "

Destinataires : Présidents CFR - FNAR - UFRrg - Commission "Retraite" AFJ - Site Part'Agés - R. Barrot

NATURE DU DOCUMENT	CONTENU SUCCINT	COMMENTAIRES / PROPOSITIONS
<p>Séances du Lundi 29 Juin au Jeudi 2 juillet (ouverture de la session extraordinaire le 1er juillet)</p> <p>Semaine 27</p>	<p>Questions au Gouvernement : Généralisation du tiers payant à compter du 1er Juillet : Mme Anne Le Loch demande à la Ministre des affaires sociales de préciser la mise en œuvre.</p> <p>La quasi-totalité des débats a porté sur la "NOTRE" (Nouvelle Organisation territoriale de la République) Projet de loi voté en 2ième lecture ce jeudi 2</p> <p style="text-align: center;">Prochaine réunion Lundi 6 juillet à 16 h</p>	<p>Réponse de Marisol Touraine : " les familles et les retraités modestes qui bénéficient de l'aide à la complémentaire santé vont être dispensés d'avance de frais chez leur médecin, dès lors qu'ils auront souscrit un nouveau contrat de complémentaire adapté à leurs besoins parmi la dizaine de contrats de couverture sélectionnés. Les concitoyens qui ont des revenus, compris pour une personne seule entre 720 et 970 euros par mois, peuvent demander à bénéficier d'une aide nouvelle pour souscrire à une mutuelle ou à une complémentaire santé. (cette aide pourra atteindre 550 euros pour une personne de plus de 60 ans.</p> <p>Les bénéficiaires de l'aide ne paieront plus de franchise chez le médecin (C.R. Joint)</p>
<p style="text-align: center;">à suivre....</p>	<p>Négociation AGIRC - ARRCO</p>	<p>Comme prévu, la réunion du 22 juin n'a pas abouti à un accord. Un nouveau rendez - vous a été programmé le 16 octobre prochain, mais compte tenu des "positions très éloignées", les discussions pourraient se poursuivre bien au - delà au mois d'Octobre ???.....</p> <p>A Suivre</p>